

28/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-FLORENT****Nombre de membres**

- Afférents au C.M.
19
- En exercice :
19
- Qui ont pris part à
la délibération :

Vote :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la
convocation :

27/05/2026

Date d'affichage :

08/06/2026

Séance du 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six,
le cinq juin
à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA, Maire.

Présents : Messieurs BENVENUTI JF, CHAUBON, COSTA, MULTARI,
SIMONETTI-MALASPINA, BENVENUTI P, et Mesdames CRISTOFARI,
FEYDEL, GUARDINI, LOUIS, SCOTTO, TERAMO, PONZEVERA, VOLLELI.

Procuration : CANOSI à GUARDINI, HLUŠICKA à OLMETA, PAOLINI à
COSTA et POLI à PONZEVERA.

Absents : CANOSI, HLUŠICKA, PAOLINI et POLI

Mme GUARDINI a été nommé(e) secrétaire de séance

Objet de la délibération :**CREATION D'EMPLOI – ATTACHÉ PRINCIPAL A TEMPS COMPLET**

Le Maire expose au conseil que la complexification des politiques publiques locales, les réglementations de plus en plus strictes, l'évolution et l'accroissement des tâches du service administratif ont fortement évolué.

Il propose la création d'un emploi d'attaché territorial principal à temps complet pour encadrer l'équipe du service administratif, aussi bien au niveau de l'accueil qu'au niveau de la comptabilité et des finances.

Cet agent serait un relais managérial entre les élus et le service, pour fluidifier les décisions, réduire les délais et fiabiliser les processus

Il demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

Le Conseil, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide la création d'un emploi d'attaché territorial principal à temps complet.

Il dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Claudy OLMETA